

des députés, des magistrats, des professionnels de marque, en un mot, des citoyens qui, dans leur sphère respective, sont toujours la consolation de la Vierge à qui ils consacrèrent jadis leurs jeunes années.

Toute modeste qu'elle est, la Congrégation du Petit Séminaire jouit sans conteste d'une certaine célébrité. Mais pour nous elle demeure toujours l'humble société, la vraie famille dont nous sommes les enfants bien-aimés.

C'est à ce titre que nous nous rendrons à l'*Alma Mater* pour y revivre les belles années de notre enfance. Parmi nos vénérés maîtres plusieurs sont déjà disparus ; mais les institutions ne meurent pas, comme l'âme humaine, elles sont immortelles. Nous rencontrerons donc encore, au vieux séminaire, le même sympathique accueil, la même attention délicate, la même bienveillance dont nous fûmes l'objet pendant les huit ou dix ans passés sous ce toit béni.

Et avec quel cœur nous chanterons les vieux cantiques d'autrefois !

Puis, contents, heureux d'avoir vécu, quelques heures durant, ce beau temps qui ne reviendra jamais, nous nous en retournerons plus résolus que jamais d'être les fidèles serviteurs de la Sainte Vierge, en attendant le ciel, où, avec elle et son fils Jésus, nous célébrerons le deuxième centenaire de notre chère Congrégation.

CONGRÉGANISTE.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ordination à Saint-Anselme. — Dimanche, le 2 décembre, Son Eminence le Cardinal Bégin est allé à St-Anselme, y conférer le sacerdoce à un enfant de la paroisse, M. l'abbé Albert Turgeon, du diocèse de Régina. La cérémonie religieuse a eu lieu au milieu des splendeurs d'une grand'messe pontificale. Son Eminence était assistée de M. l'abbé Elias Roy, du collège de Lévis, comme prêtre assistant et de MM. les abbés Louis Turgeon, de l'*Action Catholique* et Georges Blais, du collège de Lévis, tous deux enfants de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Ulric Couture, vicaire à St-Anselme, assistait le jeune prêtre et M. l'abbé